

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT TROIS

Le 21 décembre 2023 à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 14 décembre 2023

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h10), M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Héléne, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 35 Nombre de votants : 41

Excusés : Mme GASDON Christine, M. MEUNIER Gérard, Mme FEJARD Carole, Mme URBAIN Sandrine, Mme LEBEAU Colette, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme GASDON Christine à M. BUTAUD Jean Charles, M. MEUNIER Gérard à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme URBAIN Sandrine à M. LACROIX Jérémie, Mme LEBEAU Colette à Mme LEBLANC Florence, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : Mme VAGINAY Isabelle, (Le Cergne).

N°2023/N°167

OBJET : CONVENTION TERRITORIALE D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (CTEAC) 2024-2026

M. Le Vice-président en charge du tourisme et de la culture rappelle aux conseillers communautaires qu'en 2023, des actions de préfiguration à la CTEAC ont été menées sur Charlieu-Belmont Communauté avec l'accueil en résidence de la Compagnie DESCOBRIR dans le cadre du Festival Les Férus et la mise en place de trois formations/ateliers à destination du comité coopératif. Ces actions culturelles résultent d'un budget total de 12 262 euros. Une subvention de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes a été versée pour un montant global de 9 000 euros contribuant à la réalisation des actions et à une participation au poste de coordination culturelle.

Désormais il est question pour Charlieu-Belmont Communauté de s'engager à développer une convention territoriale d'éducation artistique et culturelle permettant de coordonner l'intervention de tous les signataires sur le périmètre de l'intercommunalité et de faire converger leurs financements vers des projets EAC. Charlieu-Belmont Communauté souhaite développer une offre culturelle accessible au plus près des habitants les plus éloignés de la culture notamment la jeunesse, les personnes âgées et hospitalisées. La présente convention, d'une durée de 3 ans, entrera en vigueur à la date de signature par l'ensemble des parties. Elle vise à couvrir les programmes d'actions établis pour les années 2024, 2025 et 2026. Les conventions permettent de solliciter un financement annuel auprès des partenaires institutionnels dont la Direction Régionale des Affaires Culturelles, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes (30 000 €), la Région Auvergne-Rhône-Alpes (7 000 €) et le département de la Loire (7 000 €) en fonction des projets portés. En signant une CTEAC, Charlieu-Belmont Communauté affiche sa volonté de permettre à chacun de bénéficier d'une éducation artistique et culturelle. Les partenaires institutionnels sont membres des comités de pilotage et technique. Ils co-construisent, au côté de Charlieu-Belmont Communauté, le contenu des actions CTEAC. Leur expertise et leur contribution financière augmentent significativement les

capacités d'intervention de Charlieu-Belmont Communauté auprès des communes, des structures éducatives, de santé et culturelles.

Les enjeux :

Le parcours d'éducation artistique et culturelle conjugue l'ensemble des connaissances acquises, des pratiques expérimentées et des rencontres organisées dans les domaines des arts et de la culture. Il contribue pleinement à la réussite et à l'épanouissement de chaque individu par la découverte de l'expérience esthétique et du plaisir qu'elle procure, par l'appropriation de savoirs, de compétences, de valeurs, et par le développement de sa créativité. Il concourt aussi à tisser un lien social fondé sur une culture commune.

Les objectifs :

Cette politique poursuit trois objectifs :

- La rencontre : offrir à chacun la possibilité de rencontrer des artistes et des œuvres,
- La connaissance : donner à chacun la possibilité de se forger une culture artistique et personnelle,
- La pratique artistique : permettre de s'initier à différentes formes artistiques voire de se perfectionner.

Autour des thématiques « Portraits de territoire, les disciplines artistiques au service de l'identité rurale » et « Durabilité et patrimoine culturel », l'objectif est de mettre en lumière ce qui constitue les spécificités de notre territoire à différents niveaux : son patrimoine, ses équipements culturels, ses habitants et son environnement.

Les axes de développement :

- Une résidence artistique de manière annuelle viendra enrichir le diagnostic de territoire en favorisant l'itinérance artistique sur l'entièreté du territoire.
- Des actions de sensibilisation et de formations en lien avec la convention territoriale globale auprès des acteurs du territoire sur les politiques culturelles déclinées en éducation artistique et culturelle.
- Des actions « hors les murs » inscrites dans une politique éducative sociale.

Pour 2024/2025, cinq projets sont exposés au Conseil Communautaire.

- Projet « Et vous, vous en êtes où ? », autour de la thématique du deuil en partenariat avec le Théâtre Du Ciel aux étoiles (Henri-Charles Caget, musicien percussionniste compositeur et Catherine Veillet, thérapeute en deuil/fin de vie) et l'École de l'Oralité, association de médiation culturelle basée à Saint-Etienne ;

L'École de l'Oralité et le théâtre Du Ciel aux étoiles développent une création musicale et dansée autour de la thématique du deuil. Les interventions autour de la danse, des arts plastiques et de la musique diversifient l'offre culturelle à destination des habitants. La visée éducation artistique et culturelle attribue une place d'acteur aux publics dans la création artistique et à se questionner sur une thématique sociétale.

- Projet « Parcours découverte autour du textile : de l'héritage patrimonial au recyclage de la matière », en partenariat avec les Musées de Charlieu ;

Cette action culturelle est à destination des écoles primaires du territoire afin qu'elles puissent bénéficier gratuitement d'un parcours éducatif. Le projet sera ainsi pérennisé sur les années de convention afin de marquer la volonté de toucher l'ensemble des écoles primaires de Charlieu-Belmont Communauté. Ce parcours permet d'offrir à l'élève une vision globale de la matière textile, alliant une approche historique, artistique et environnementale. La transmission et la sensibilisation à ce patrimoine industriel auprès des publics scolaires sont des enjeux majeurs. En 2024, des interventions sont également prévues à destination du Relais Petite Enfance de Charlieu-Belmont Communauté, de l'association Les Dames de la Tour et de la résidence autonomie La Petite Provence.

- Projet « 1150ème anniversaire de l'abbaye de Charlieu » en partenariat avec le Collectif de l'Atre autour du projet de territoire « Je suis d'où ».

Au travers du collectage radiophonique et de la pratique théâtrale, le projet de territoire réinterroge la population sur leur rapport et leur perception quant à la notion de patrimoine bâti ou immatériel,

retranscrit la mémoire d'un ou plusieurs lieux. Il permet ainsi le déploiement d'un projet intergénérationnel mêlant la jeunesse aux personnes âgées avec des interventions à destination du Lycée Jérémie de la Rue, la Maisonnée et la résidence sénior Le Clos Saint-Gildas.

- Projet Brazil « Mille couleurs » partenariat de l'École de Musique et de l'École de l'Oralité : A la demande de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, le projet de territoire Brazil « Mille couleurs » a été inclus dans la CTEAC pour des raisons administratives. Le projet mutualise les disciplines artistiques des acteurs culturels locaux. Alexandre DUFAUX, Laurence ROY, Henri-Charles CAGET et Lara TONELLO développent des actions EAC à destination des élèves de l'école primaire de Saint-Denis-de-Cabanne. Ce projet permet le déploiement des pratiques artistiques suivantes :

- Création et réalisation de costumes brésiliens avec Alexandre Dufaux, costumier de théâtre de la compagnie Les Farfadets.

- Pratique musicale « PERCUBRUISSONS » (percussions collectives) avec Henri- Charles CAGET, musicien percussionniste du théâtre Du Ciel aux Etoiles.

- Pratique de la danse avec Laurence Roy. Mettre en lien la danse, la musique et la nature.

- Pratique théâtrale : mise en scène d'un texte autour du Brésil avec Lara Tonello de la compagnie Ad Hoc permettant de créer un spectacle.

Par ailleurs, Charlieu-Belmont Communauté soutient ce projet artistique dans le cadre du règlement d'attribution de subventions concernant les projets ou événements d'intérêt communautaire.

- Formations à destination du Comité coopératif et des référents culture :

Dans le cadre du comité coopératif, un groupe de travail se développe afin d'analyser les besoins territoriaux et organiser des formations / ateliers à des fins de sensibilisation et de professionnalisation du domaine culturel. Une première enveloppe de 5 000 euros de la DRAC a été versée en 2022 pour l'année 2023 / 2024.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide le projet de Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle pour la période 2024/2026,

- Autorise Monsieur le Président à solliciter des subventions auprès des partenaires institutionnels (la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Loire, l'Education Nationale ou tout autre organisme de financement permettant la réalisation de projets EAC) ;

- Autorise Monsieur le Président à engager toutes les actions nécessaires à la réalisation de la présente et à signer tous les documents afférents.

La Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Le Cergne
Mme Hélène VAGINAY



Le Président de la Communauté
De Communes
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20231221-N2023-167-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2023